RCS : TOULON
Code greffe : 8305

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 01656
Numéro SIREN : 528 175 177
Nom ou dénomination : GAMES CONTENT

Ce dépôt a été enregistré le 25/01/2019 sous le numéro de dépôt A2019/000892

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE *TOULON*

A2019/000892

641573

Dénomination : GAMES CONTENT
Adresse : 249 chemin Des Gais Coteaux 83190 Ollioules - FRANCE-

n° de gestion : 2010B01656
n° d'identification : 528 175 177

n° de dépôt : A2019/000892
Date du dépôt : 25/01/2019

Pièce : Procès-verbal d'assemblée générale du 02/11/2018

TRIBUNAL DE COMMERCE TOULON (Var)

641573

SASU GAMES CONTENT

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 500 EUROS
SIEGE SOCIAL : 249, CHEMIN DES GAIS COTEAUX
83190 OLLIOULES

R.C.S. TOULON 528 175 177 et 2010 B 01656

* * *

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 2 NOVEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit et le deux novembre, au siège social,

Madame Emilie GIRAUDEAU, actionnaire unique de la SAS « GAMES CONTENT », au capital de 500 euros, dont le siège social est à OLLIOULES (83) 249, chemin des Gais Coteaux, et présidente de ladite société,

A PRIS LES DECISIONS RELATIVES A L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

- Démission du commissaire aux comptes titulaire ; le commissaire aux comptes suppléant devient titulaire ;

- Pouvoirs pour les formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associée unique, après avoir constaté la démission Monsieur Vincent BERGMANN de son mandat de Commissaire aux comptes titulaire à compter du 30 octobre 2018, constate que le commissaire aux comptes suppléant, ATEC – CAC SA, qui est appelé à remplacer le Commissaire aux comptes titulaire en cas de cessation de ses fonctions, devient commissaire aux compte titulaire pour la durée du mandat du Commissaire aux comptes titulaire restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, à tenir en 2022.

La société ATEC-CAC SA, Commissaire aux comptes titulaire, a fait savoir par avance qu'elle acceptait le mandat qui vient de lui être confiée et a précisé qu'elle n'était frappée d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

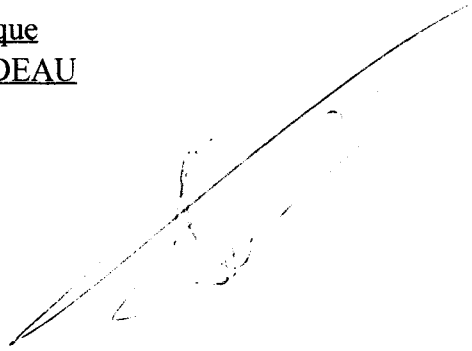
DEUXIEME DECISION

L'Associée unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée à 10 h30.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associée unique.

L'Associée Unique
Emilie GIRAUDEAU



GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE *TOULON*

A2019/000892

641572

Dénomination : GAMES CONTENT
Adresse : 249 chemin Des Gais Coteaux 83190 Ollioules - FRANCE-

n° de gestion : 2010B01656
n° d'identification : 528 175 177

n° de dépôt : A2019/000892
Date du dépôt : 25/01/2019

Pièce : Procès-verbal d'assemblée générale du 17/10/2018

TRIBUNAL DE COMMERCE TOULON (Var)

641572

Greffe du Tribunal de Commerce de Toulon - CS 30509 140 boulevard Maréchal LECLERC
83041 TOULON CEDEX
Tél : 08 91 01 11 11 - Fax : 04 94 18 54 82

SASU GAMES CONTENT

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 500 EUROS
SIEGE SOCIAL : 249, CHEMIN DES GAIS COTEAUX
83190 OLLIOULES

R.C.S. TOULON 528 175 177 et 2010 B 01656

* * *

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 17 OCTOBRE 2018

L'an deux mille dix-huit et le dix-sept octobre, au siège social,

Madame Emilie GIRAUDEAU, actionnaire unique de la SAS « GAMES CONTENT », au capital de 500 euros, dont le siège social est à OLLIOULES (83) 249, chemin des Gais Coteaux, et présidente de ladite société,

A PRIS LES DECISIONS RELATIVES A L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

- Démission du commissaire aux comptes suppléant et nomination d'un nouveau commissaire aux comptes suppléant ;

- Pouvoirs pour les formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associée unique, après avoir constaté la démission Monsieur Luc CAMPANELLA de son mandat de Commissaire aux comptes suppléant à compter du 15 octobre 2018, décide de nommer en remplacement :

ATEC –CAC SA
Lotissement Les Pins penchés
Le Mercure 2 - ZA les Plantades
83130 LA GARDE

pour la durée du mandat du Commissaire aux comptes suppléant restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, à tenir en 2022.

La société ATEC-CAC SA, Commissaire aux comptes suppléant, a fait savoir par avance qu'elle acceptait le mandat qui vient de lui être confiée et a précisé qu'elle n'était frappée d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée à 10 h30.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associée unique.

L'Associée Unique
Emilie GIRAUDEAU

